

**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO
AUPRES DES NATIONS UNIES**

866 UNITED NATIONS PLAZA, SUITE 511, NEW YORK, NY 10017

Tel: 1-212-319-8061

Fax: 1-212-319-8232



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE, FELIX-ANTOINE
TSHISEKEDI TSHILOMBO
AU DEBAT GENERAL DE LA 75^{eme}
SESSION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

(A vérifier à l'audition)

**NEW YORK, LE 22 SEPTEMBRE 2020
SEPTEMBRE 2020**

Monsieur le Président,

Je joins ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la 75^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Tout en vous assurant du soutien de mon pays, je formule pour vous-même ainsi que pour votre Bureau mes vœux de succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Je voudrais également saluer le travail remarquable accompli par l'Ambassadeur **Tidjjani Mohamed-BANDE**, votre prédécesseur, lequel, malgré un environnement difficile, a pu, avec doigté, mener jusqu'à son terme l'examen des dossiers aussi complexes que variés.

Je tiens à réitérer la confiance de mon pays dans l'action et les efforts que le Secrétaire Général, Monsieur **Antonio GUTERRES**, déploie depuis son avènement à la tête de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Nous tenons cette 75^{ème} session de l'Assemblée Générale dans un contexte exceptionnel et particulièrement difficile marquée par la maladie à Coronavirus, une pandémie qui a causé d'innombrables pertes en vies humaines, a perturbé nos économies et a freiné la réalisation de nos efforts pour réduire la pauvreté, maintenir la paix et la sécurité internationales, garantir la justice et les droits humains, favoriser le progrès social, tout en protégeant l'environnement.

Face à cette menace mondiale, chaque pays a su montrer une forte capacité de résilience et trouver en son for intérieur les manières les plus inventives pour sensibiliser et protéger sa population, tout en coopérant avec le reste du monde, soit pour tirer les leçons de l'expérience des autres, soit pour partager avec eux des progrès réalisés dans son propre pays par rapport à cette maladie.

Dès la détection du 1^{er} cas de Covid-19 à Kinshasa le 10 mars 2020, mon Gouvernement a immédiatement pris des mesures rapides et décisives pour contenir la propagation du virus. Et, au regard de la gravité et la nature hautement contagieuse et mortelle de la pandémie, j'ai décrété l'État d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national après avoir créé une Task force présidentielle et une cellule multisectorielle de riposte contre la Covid-19. Nous avons ainsi réussi à capitaliser les acquis de la gestion de l'épidémie d'Ebola pour

améliorer nos capacités de riposte face à la pandémie de COVID-19 qui se chevauchaient.

Dans cette dynamique, le Gouvernement a mis en place un Comité multisectoriel et un Secrétariat technique qui a élaboré un plan structuré de la riposte contre la Covid-19. Afin de relever les défis variés et complexes qui ont été entraînés par la pandémie dans les secteurs de la santé, de l'économie et de la sécurité, j'avais instruit ma Task Force ainsi que le Gouvernement de travailler en étroite collaboration pour coordonner l'élaboration du Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la pandémie, Programme que j'ai personnellement lancé le 18 juin 2020.

Je saisis cette opportunité pour exprimer toute ma gratitude pour l'assistance apportée à mon pays par les partenaires en ce moment particulièrement difficile et de solliciter de nouveau leur soutien aux efforts et aux mesures coordonnées prises à ce jour par mon Gouvernement pour lutter contre la COVID-19 et au-delà. C'est ainsi que mon pays, la République Démocratique du Congo, a pu réduire le taux de létalité de la pandémie de 10 % dans les premiers jours, à moins de 2,5 % actuellement.

La coordination multilatérale cohérente assurée par l'ONU en général et l'Organisation Mondiale de la Santé en particulier, a notamment réussi à garantir une solidarité internationale véritable, efficiente et efficace, et a permis de promouvoir une plus grande interaction avec les partenaires au développement et les institutions financières et économiques internationales en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la lutte contre la pandémie ainsi qu'à aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes de santé nationaux.

La pandémie nous a montré qu'il n'existe qu'une planète, qu'une santé et que nos sorts sont liés.

Pour la République Démocratique du Congo, afin d'aider les pays en développement à sortir effectivement de la crise et à mieux assurer l'après COVID-19, les efforts de la Communauté Internationale devraient inclure l'annulation et autres allègements du fardeau de la dette afin de leur permettre de mieux se reconstruire. Nous saluons les efforts et les mesures prises par le G20 et les institutions financières internationales en reportant les délais de paiement de la dette et les invitons à prendre d'autres décisions en vue de son annulation totale.

ne devraient pas non plus imposer d'entreprendre certaines réformes de politique économique telles que des mesures d'austérité.

Aussi, je lance un appel à la communauté internationale à renforcer la solidarité internationale, les efforts conjoints, la coopération multilatérale et le partenariat avec tous les pays en développement, y compris dans le domaine du renforcement des capacités et de l'assistance technique, pour combattre et arrêter une maladie qui est notre ennemi commun et démontrer notre capacité à travailler ensemble dans la solidarité.

Je reconnais, par conséquent, le rôle de premier plan des Nations Unies dans ces efforts, y compris l'Organisation mondiale de la santé.

C'est la leçon principale que la Covid-19 nous a tragiquement administrée. Une véritable profession de foi en faveur du multilatéralisme au regard du niveau de la coopération internationale dans la lutte contre cette pandémie.

Monsieur le Président,

Le changement climatique constitue une menace pour l'homme et ses droits fondamentaux, particulièrement pour les populations vulnérables. Les effets du réchauffement de la planète et des dérèglements climatiques qui l'accompagnent, se font de plus en plus sentir avec acuité dans le monde entier. Ils sont dangereux et s'accélèrent.

Face à ces menaces que posent les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, notre action en faveur du climat et de l'économie verte comme fondement de notre devenir et de notre développement, n'est pas simplement une nécessité mais une obligation urgente pour un avenir pacifique et durable.

Pour sa part, la République Démocratique du Congo a pris des engagements contraignants pour réduire ses émissions de gaz carbonique et atténuer les effets du changement climatique. Nous sommes déterminés à tout faire pour parvenir à la mise en œuvre de nos engagements en faveur du climat par la préservation de nos forêts.

Conformément à ma promesse et à l'engagement pris au cours de la 74^e Session de l'Assemblée générale, il est institué en République Démocratique du Congo des « *Jardins scolaires : un milliard d'arbres à l'horizon 2023* ». Ce programme qui a été adopté par mon Gouvernement, débute ses activités au dernier trimestre de cette année 2020. Il vise à réaliser un grand chantier communautaire

et écocitoyen de restauration écologique à fort bénéfice socio-économique au profit des populations urbaines et rurales.

Nous attendons par conséquent que nos partenaires respectent également leurs engagements financiers dans le cadre de la préservation des forêts tropicales, notamment celui du fonds vert pour le climat créé en faveur des pays les moins avancés.

Monsieur le Président,

Au plan national, j'ai engagé le pays dans des réformes à plusieurs niveaux dont celui des finances publiques et de l'amélioration de la bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté.

Sur le plan économique, la République Démocratique du Congo a fait du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, le pivot sur lequel se fonde sa politique de développement. Depuis 2016, le pays met en œuvre les Objectifs de Développement Durable visant l'inclusion, l'équité sociale et la transparence à tous les niveaux.

Pour ce faire, mon Gouvernement a mis en place le Plan National Stratégique de Développement qui constitue le cadre fédérateur de toutes les politiques et stratégies nationales, provinciales et sectorielles sur les Objectifs de Développement Durable afin de permettre à la République Démocratique du Congo de diversifier son économie encore basée sur l'exploitation des ressources naturelles et d'accélérer les investissements dans les infrastructures et le capital humain, tout en favorisant les investissements dans les secteurs sociaux.

Cependant, il est vrai que le contexte actuel marqué par la COVID-19 représente un réel défi qui ralentit le rythme de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Aussi, mon Gouvernement a-t-il élaboré, comme je l'ai mentionné au début de mon propos, un Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la Covid-19 afin d'amortir le choc lié à la crise sanitaire sur l'environnement socio-économique et soutenir la relance de l'activité économique.

Monsieur le Président,

La situation sécuritaire qui prévaut dans la partie orientale du pays demeure préoccupante. La paix n'y est pas encore totalement retrouvée. Certains éléments résiduels des groupes armés, aussi bien

nationaux qu'étrangers, y sont encore actifs et continuent à semer la mort et la désolation. Ils s'attaquent non seulement aux éléments de nos forces armées, mais aussi aux soldats de la paix de la MONUSCO qui nous assurent de leur appui logistique, ainsi qu'à la population civile. Tout cela, dans le but de saper les efforts déployés par le Gouvernement pour la stabilité de la République Démocratique du Congo et la région.

Ces groupes armés pratiquent une guerre non conventionnelle et asymétrique. Ils agissent en totale méconnaissance de la valeur humaine et commettent des exactions et violations massives des droits humains notamment par des viols et des massacres à répétition des populations civiles dans les coins isolés de certains territoires bien connus de l'Est du pays à l'instar de la région de Béni et ses environs, de Djugu en Ituri et de Rutshuru.

Le constat établi démontre d'une manière générale que ces groupes disposent des moyens qui leur permettent de poursuivre leurs activités. Ces moyens proviennent souvent de l'exploitation illicite des ressources naturelles écoulées en dehors de la République Démocratique du Congo, à travers des réseaux bien établis et, sans aucun doute, avec l'aide de certains souteneurs. Nous ne pouvons pas, en effet, arriver à neutraliser les groupes armés sans éradiquer leurs sources d'approvisionnement et d'appui que sont ces réseaux et autres souteneurs. Je lance un appel à la communauté internationale afin que des sanctions appropriées, ciblées et efficaces leur soient appliquées.

Monsieur le Président,

C'est dans ce contexte général que s'inscrivent la revue et le dialogue stratégiques pour la transformation de la présence onusienne en République Démocratique du Congo.

En attendant que nous puissions nous convenir sur les contours définitifs de l'avenir de la MONUSCO sur le territoire national, le vœu de la République Démocratique du Congo est de voir pendant cette période de préparation à la sortie, le renforcement de la collaboration sur le terrain au sein des unités de la MONUSCO et avec les FARDC afin que la puissance de feu attendue pour protéger la population et restaurer la paix, la sécurité et l'autorité complète de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national, y compris dans les localités où la présence des groupes armés est encore visible, soit effective.

Ma détermination est de redonner le plus tôt possible le sourire aux populations de l'Est de mon pays qui vivent dans l'insécurité depuis plus

de deux décennies. Pour ce faire, la République Démocratique du Congo s'inscrit en faveur du principe d'accroître la capacité opérationnelle de la Brigade d'Intervention, notamment en la dotant des unités spéciales adaptées à la guerre asymétrique que nous imposent les groupes armés à l'Est du pays.

Monsieur le Président,

L'agenda en faveur de l'amélioration de la situation des droits de l'homme en République Démocratique du Congo fait partie des priorités de mon Gouvernement qui, depuis mon investiture, est engagé dans le combat contre les antivaleurs et les abus aux droits humains, notamment par la lutte contre l'impunité et les violences sexuelles, l'accès à la justice par les victimes, l'amélioration des conditions carcérales, la résolution des violences intercommunautaires notamment par la création et la mise en place des mécanismes de Justice transitionnelle.

Toujours dans la quête de l'amélioration de la situation des droits de l'homme et de la justice sociale en République Démocratique du Congo, j'ai créé depuis le 22 avril 2019 l'Agence de Prévention et de lutte contre la Traite des Personnes, en plus du Comité National de Prévention contre la Torture.

Pour mettre un terme à une certaine mauvaise pratique de la gestion de la chose publique et pour lutter efficacement contre la corruption, la fraude et les antivaleurs, j'ai créé une agence de prévention et de lutte contre la corruption qui va permettre de renforcer la politique de prévention de la corruption à l'égard des personnes en charge aussi bien de l'exécutif que du secteur privé.

Monsieur le Président,

Depuis le début de mon mandat, je ne cesse d'accentuer les efforts de mon Gouvernement en faveur de la promotion et protection des droits des femmes et des jeunes filles. Je mesure combien cette catégorie de la population congolaise a particulièrement souffert des affres des années troubles que mon pays a traversées. C'est pour combattre toutes les formes de violences sexuelles et celles basées sur le genre que mon pays a pris et mis en place plusieurs textes juridiques et administratifs et pris des initiatives importantes.

Je suis conscient que, nonobstant ces innombrables efforts, le chantier demeure vaste dans ce domaine. Ma détermination à lutter en faveur des droits des femmes, des filles et des enfants reste grande.

C'est pour cela que mon pays a accueilli très favorablement la création, le 30 octobre 2019, du Fonds Mondial pour la réparation des victimes des crimes sexuels commis pendant le temps des conflits. Mon Gouvernement est disposé, d'une part, à travailler en étroite collaboration avec ce Fonds Mondial, et, d'autre part, à se servir de l'expérience de cette collaboration pour créer un Fonds national de réparation des victimes ; lequel Fonds, j'en suis sûr, complétera le travail d'allègement de souffrances aux nombreuses victimes congolaises.

Monsieur le Président,

L'ONU devrait continuer à assurer la coordination multilatérale, la cohérence et la responsabilisation au sein du système pour garantir une solidarité internationale.

C'est pourquoi je réitère mon appel urgent pour la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin de rendre cet organe plus transparent, plus démocratique et plus représentatif de la composition de notre Organisation. Depuis plus d'une décennie, nous rappelons chaque année l'injustice criante que subit le continent africain dans sa représentation tant au sein du Conseil de sécurité que dans les différentes organisations internationales qui composent le système des Nations Unies. Le sentiment de frustration qui laisse une quasi-indifférence face à cette évidence, participe à l'accentuation des frustrations sociales et populaires, qui aboutissent parfois à des épisodes de violence dans de nombreux pays.

La réforme des Nations Unies doit, en outre, tirer les leçons de l'expérience en matière de coopération internationale en vue d'assurer une plus grande efficacité aux agences et fonds engagés dans la bataille du développement économique et social.

Nous devons nous engager à appliquer des mesures concrètes pour rendre véritablement irréversibles aussi bien l'éradication de la pauvreté que la réduction des inégalités, promouvoir l'inclusion sociale et l'environnement de façon holistique, renforcer la coopération économique et technique, avancer sur le chemin de la solidarité et du développement et pour préserver la paix et la sécurité internationales.

Ainsi, le village planétaire dans lequel nous vivons pourra refléter la solidarité internationale, le respect des droits humains et de l'environnement, ces valeurs qui nous caractérisent.

Je vous remercie.